

BARKMERE

La ville de Barkmere est située dans les Laurentides, à une altitude de 630 pieds environ, dans l'agglomération de Huberdeau-Arundel ; elle fait partie du comté d'Argenteuil tant pour la division électorale provinciale que fédérale.

Comme il s'agit d'un endroit estival, sa population se compose d'une quarantaine de résidants en permanence. Elle fait partie du diocèse de Mont-Laurier, mais, à date, elle n'a aucune organisation paroissiale.

Située à une quarantaine de milles de la ville de Saint-Jérôme et à environ 80 milles de Montréal, elle bénéficie du service de chemin de fer Canadien National qui dessert Huberdeau et Arundel.

De par son incorporation, elle est administrée par un conseil municipal composé d'un maire et d'échevins assistés d'un secrétaire-trésorier. Elle fait partie du groupe des Villes et est régie par la loi des Cités et Villes du Québec.